

FUGA
Formation

N1 gérée par le DT 40,
référentiel de la
Chimie

INFORMATIONS

PUBLIC

Personnel intervenant sur site industriel

PRE REQUIS DE PRÉSENTATION A LA FORMATION

Maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.

Maîtriser le français (oral et écrit).

Être âgé de plus de 18 ans.

Être apte au poste de travail sans contre-indications médicales.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

DURÉE

1 journée soit 7h00

LIEU

Fuga Formation Amiens / intra-entreprise

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon les places disponibles

Formation Risques chimiques – Niveau 1

Personnel d'exécution



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Informer le personnel des entreprises extérieures sur le contexte particulier dans lequel il va exercer son métier en venant travailler dans un site chimique ou pétrochimique.
- Sensibiliser aux risques présentés par les produits chimiques et les installations chimiques et pétrochimiques.
- Sensibiliser aux risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises.
- Faire comprendre le contenu et l'intérêt des procédures d'intervention et des conduites à tenir en cas d'incidents notables et accidents.
- Motiver à la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et du respect des procédures et consignes

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

1. Contexte et enjeux de la sécurité

- Présentation des objectifs de la formation initiale Niveau 1 :
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ;
- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection ;
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail ;
- La nécessité de connaître les principaux risques des Entreprises Utilisatrices, des Entreprises Extérieures et ceux liés à la coactivité ;
- La nécessité de préparer le travail ;
- Obligation de respecter les préconisations du plan de prévention et de l'autorisation de travail ;
- En cas d'écart avec les préconisations, mettre en sécurité et refaire l'analyse des risques (réactivité).

2. Les risques et les moyens de prévention/protection

FUGA FORMATION

Spécialiste de la formation sur mesure

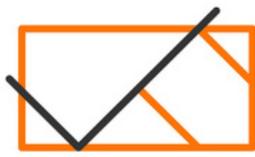
S'INSCRIRE

☎ 03 60 62 01 82

✉ contact@fugaformation.fr

29 rue de Poulainville
80 080 Amiens

www.fugaformation.fr



FUGA
Formation

INFORMATIONS

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

En présentiel
Exposés théoriques
Études de situations et partage d'expérience

DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Certificat de réalisation
Certificat France Chimie valable 3 ans

MODALITÉ D'ENCADREMENT

Formateur expert en risques chimiques.
Titulaire des diplômes, titres, certificats requis.
Cette formation est réalisée par des formateurs et des organismes de formation labellisés.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme Kelly Henderson

MODALITÉ DE SUIVI STAGIAIRE

Questionnaire contrôle qualité

VALIDITÉ

Recyclage obligatoire tous les 3 ans

TARIF

Nous consulter

LE CENTRE DE FORMATION

Parking gratuit
Salle de restauration
Commerces à proximité

REFERENT HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter :
Mme Aurélia Berquier
03 60 62 01 81
aureliaberquier@fugaformation.fr

Présentation des risques dans le cadre de la coactivité : Entreprises Utilisatrices & Extérieures / Extérieures & Extérieures

- Risques génériques :
- Risque Chimique : risque produits, toxicité, incendie, explosion, corrosion ; Feu et travaux à chaud, Électricité ; Électricité
- statique ;
- Équipements de travail (machines, etc.) ; Bruit, Circulation, Désordre ; Travaux en hauteur – Echafaudages ; Manutention manuelle et mécanique ; Risques produits (CMR, etc.) ; Pression et nettoyage haute pression, Sablage ; Travaux en espaces confinés ;
- Rayonnements ionisants et non ionisants ; Explosion (signalétique dans le cadre de l'ATEX)
- Pourquoi les procédures et les consignes ?
- La coordination entre l'EU et les EE : nécessité de les formaliser.
- Le plan de prévention,
- Les autorisations de travail,
- Les consignes et les modes opératoires,
- Les équipements de protection collectifs,
- Les équipements de protection individuels,
- Les conséquences du non-respect des procédures et consignes et de la non qualité du travail : dommage et préjudices aux personnes, aux installations et à l'environnement.

3. Rôle et responsabilité du N1

- Participer à la sécurité du chantier en étant acteur de la sécurité
- Comprendre l'importance du respect des procédures et consignes et les conséquences de leur non-respect
- Comment réagir aux changements de situation de travail
- Les risques engendrés par la non-qualité du travail
- Savoir exercer son droit d'alerte en cas de danger grave et imminent

MODALITÉ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Tous les stagiaires passent un contrôle des connaissances dont les questions sont issues d'une base nationale et renouvelées périodiquement par les organismes de formation.
- Les stagiaires ayant reçu le contrôle (note minimale de 15/20 et bonnes réponses aux questions éliminatoires) reçoivent un certificat de stage.

• Durée et validité:

La durée de validité de la formation N1 s'entend strictement de date à date. De ce fait, le recyclage devra être réalisé avant la date de fin de validité de la formation initiale. La carte ANFAS, document unique et commun à tous les organismes de formation, permet à l'employeur d'habiliter son personnel après signature de celle-ci. Il est nécessaire toutefois de différencier les compétences attendues pour le personnel N1 de celles attendues pour le personnel N2.

Les organismes de formation et les formateurs font l'objet d'une procédure de labellisation par entretien et audits réguliers.